



18 NOVEMBRE 2024

EUROPE INFO HEBDO



PROCÈS DU RN, KOURSK ET DÉCARBONATION

Bonne lecture!

Elise BERNARD,
Etienne BONNERUE,
Edouard GAUDOT,
Iris HERBELOT,
Tom LANDFRIED.



ÉTAT DE L'ÉTAT DE DROIT

GÉORGIE, MOLDAVIE, RUSSIE, ÉLARGISSEMENT,
MIKADO

Avant que les délires Musko-Trumpistes n'accaparent toute l'attention de la sphère médiatique, ainsi que le danger galopant des frappes russes aux frontières extérieures de la Hongrie et de la Pologne, les deux derniers candidats à l'Union européenne issus de l'ex-URSS semblent disposer d'encore quelques égards.

- En Géorgie, au lendemain des élections législatives du 26 octobre, l'analyse des résultats et les différentes présences internationales suggéraient des fraudes généralisées, des enquêtes ont donc été réclamées.
 - L'UE et les Etats-Unis dénoncent de plus le rôle du Kremlin dans ce résultat. Ce dernier dément.
 - La Commission électorale géorgienne, le 16 novembre, confirme les résultats finaux : Rêve géorgien récolte 53,9 % des voix.
 - Évidemment, cette conclusion ne prend pas du tout en compte que la législation a été révisée ces derniers mois pour garantir cette victoire.
 - Plus déroutant encore, le Premier ministre géorgien Irakli Kobakhidzé, se félicite de cette juste victoire, avant de promettre que l'intégration européenne reste la principale priorité de Tbilissi.
 - En Abkhazie, région séparatiste prorusse de la Géorgie, de violentes manifestations disent avoir pour objet d'empêcher la ratification d'un accord permettant aux entreprises russes d'investir sur ce territoire.
- En Moldavie la situation peut sembler un peu plus simple mais les résultats des derniers scrutins laissent songeur.
 - Maia Sandu, élue en 2020, sur sa promesse de modification constitutionnelle, se trouve confrontée à une campagne anti UE et pro-Kremlin menée par Ilan Shor.
 - L'homme du Kremlin dans l'ancienne république soviétique aurait orchestré un système d'achat de votes.
 - Il aurait réussi à corrompre 300 000 électeurs moldaves, soit 12 % des suffrages exprimés.
 - Un chatbot Telegram "STOP EU" proposait aux électeurs de verser entre 50 et 100 euros pour un "non" au référendum relatif à l'adhésion à l'UE.
 - Résultat, seuls 49% des électeurs se sont rendus aux urnes pour participer au référendum et 50,4% d'entre eux ont voté en faveur de l'intégration européenne en tant qu'objectif dans la constitution (V. EIH, 28.10.2024).
 - M. Sandu, candidate pro-UE dans la course à la présidentielle se trouvait face à Alexandre Stoianoglo, le dimanche 3 novembre 2024.
 - Elle a remporté le scrutin avec 55,3 % des voix, une victoire que l'on peut qualifier de confortable, assortie d'un taux de participation plus élevé qu'au 1er tour.
 - Nous pouvons en déduire que la campagne anti-UE concernait essentiellement le référendum et non pas sa tête d'affiche.
- La future commissaire à l'élargissement Marta Kos se trouve dans une situation inédite.
 - Lors de son audition au Parlement européen du 7 novembre, elle a exposé clairement qu'au regard des précédents géorgien et moldave, le Kremlin apparaît déterminé à nuire à l'Union.
 - Après plus d'une décennie à dénigrer la construction européenne, ou au mieux à l'ignorer, on se demande pourquoi le pouvoir russe utilise autant de moyens pour ralentir la candidature géorgienne et la modification constitutionnelle moldave.
 - Depuis plus d'une décennie aussi, l'élargissement constitue le "parent pauvre" de la construction, ce qui explique un certain désintérêt.
 - L'élargissement est encore très largement - par principe - critiqué.
 - La candidature de l'Ukraine ne semble encore vue par beaucoup que comme un des moyens de pression géopolitique.
 - Les commissaires précédents ne donnaient l'impression de ne voir dans l'élargissement que l'opportunité de développer les affaires de leur Etat d'origine avec les voisins candidats.



ÉTAT DE L'ÉTAT DE DROIT



FRAUDE RN, PARLEMENT EUROPÉEN, **RNCEPTION**

Pierre angulaire de la démocratie libérale et des valeurs fondatrices de l'Union européenne, l'Etat de droit repose sur trois piliers : le respect de la hiérarchie des normes ; l'égalité des citoyens devant la loi ; la mise en place de la séparation des pouvoirs exécutif, législatif et judiciaire.

- Concrètement, cela signifie, entre autres, que la même loi s'applique pour toutes et tous, et ne dépend ni du statut, ni de la richesse, ni de la célébrité des accusés.
 - Si la justice est bien rendue “au nom du peuple”, elle ne l'est pas pas “par lui”.
 - Autrement dit, le vote populaire et démocratique n'innocente personne.
 - Les stars de cinéma poursuivies pour leurs comportements sexuels illustrent fort bien les difficultés persistantes du public à accepter cette tension.
 - Malheureusement, la justice ne peut jamais s'affranchir du contexte politique.
 - Qu'il s'agisse de faire condamner l'Etat pour inaction climatique, ou d'éliminer des adversaires politiques,
 - le soupçon de vouloir faire de la politique par les tribunaux entache chaque démarche dont la portée dépasse le seul cadre judiciaire.
- De même que les Démocrates américains viennent d'en faire l'amère expérience, il est illusoire de penser que l'Europe peut se débarrasser de son extrême droite en la poursuivant en justice.
 - En Grèce, le parti Aube dorée a été poursuivi avec succès pour l'assassinat d'un rappeur antifasciste en 2013 et a perdu les sièges qui lui restaient aux élections de 2019.
 - Mais leur audience persiste.
 - Et plusieurs partis d'extrême droite ont émergé lors des dernières élections.
 - La potentielle condamnation de Marine Le Pen à une peine d'inéligibilité pour son rôle dans le détournement des fonds alloués par le Parlement européen à des fins de financement de son parti politique, le RN, s'inscrit dans ce contexte.
 - Spéculant sur les suites politiques de cet épisode judiciaire, le site EuroIntelligence, estime que l'avenir politique de Marine Le Pen pourrait brusquement prendre fin si les tribunaux confirment la peine requise par les procureurs parisiens.
- Mais que signifie pour la démocratie qu'un verdict judiciaire puisse influencer le choix des électeurs ?
 - L'affaire, perçue comme une ingérence judiciaire dans le processus politique, pourrait, à l'image des États-Unis, radicaliser une partie de l'électorat et alimenter la rhétorique populiste selon laquelle le parti est victime du système judiciaire européen.
 - La réponse institutionnelle se doit donc être claire : une telle dérive ne peut être tolérée, car elle menace non seulement l'intégrité du financement public mais aussi la confiance fondamentale des citoyens dans les processus démocratiques européens.
 - Dans ses éditos politiques du 14 et du 15 novembre sur Radio France, Patrick Cohen rappelle que ce qui se joue dans cette affaire, c'est aussi combien “la force d'une démocratie se mesure à sa capacité à faire appliquer ses principes”.



ÉTAT DE L'ÉTAT DE DROIT

FONDS EUROPÉENS, POPULISMES, FRAUDE RN,

THE YES NEEDS THE NO

Documenté en détail par Médiapart, le procès des “assistants du RN au Parlement européen” porte sur un préjudice de 4,6 millions d'euros de fonds européens. L'institution européenne en réclame encore 3,4 aux anciens dirigeants et élus du parti chef de file du mouvement eurosceptique.

- Ce scandale relance le débat sur le respect de l'État de droit et la gestion des fonds européens, comme la Hongrie l'illustre depuis plus d'une décennie.
 - Selon les enquêtes, des sommes conséquentes issues du budget de l'Union européenne auraient été détournées à des fins partisans, en violation flagrante des règles financières européennes.
- La sentence requise inclut une interdiction d'exercer une fonction publique, cinq ans de prison dont trois avec sursis, et une amende de plusieurs millions d'euros pour son parti.
 - Si la condamnation est confirmée, Marine Le Pen pourrait être empêchée de se présenter à l'élection présidentielle de 2027.
 - Ce verdict déjà anticipé alimente la stratégie politique de Le Pen, qui, à l'instar de Donald Trump, exploite ces accusations comme une preuve de persécutions politiques.
 - Elle pourrait ainsi mobiliser davantage son électorat, transformant l'affaire en un outil de campagne.
 - Si Marine Le Pen venait à être bannie, Jordan Bardella, président actuel du RN, pourrait prendre sa place en 2027.
- La remise en cause de l'État de droit au nom de la légitimité politique et de la popularité n'est pas un apanage de la seule extrême-droite.
 - Il s'agit d'un trait caractéristique de la pratique populiste du pouvoir, comme le rappelle l'intellectuel bulgare Ivan Krastev, qui parle de “république des fans”.
 - Ainsi, parmi les réactions de soutien, certains comme un ancien ministre de l'intérieur estiment qu' « il serait profondément choquant que Marine Le Pen soit jugée inéligible et, ainsi, ne puisse pas se présenter devant le suffrage des Français ».
 - Comme l'explique une analyse des Echos, il s'agit là d'une défense sans ambiguïté d'une “justice à deux vitesses” avec des peines planchers pour certains et l'impunité pour d'autres. Ce qui remet profondément en question l'Etat de droit.
 - Que l'on soit en France, en Pologne, en Hongrie ou ailleurs dans l'UE, cette situation soulève également des questions plus larges sur la capacité de l'Union européenne et de ses institutions à garantir le respect de l'État de droit tout en gérant les forces eurosceptiques croissantes.
 - L'article publié par le think tank bruxellois CEPS, intitulé, "A Rule of Law Agenda for 2030" insiste sur la nécessité d'établir des mécanismes renforcés pour garantir la séparation des pouvoirs et l'indépendance des institutions judiciaires.
 - Le texte propose également des outils de sanction plus robustes, notamment des restrictions budgétaires en cas de violations persistantes.



EUROPE GÉOPOLITIQUE

ÉTATS UNIS, TRANSATLANTIQUE, TRUMP, **FOLLOW THE MOSKVA**

Il fallait s'y attendre. Malgré leurs espérances, souvent confondues avec des analyses, de la sphère médiatique et politique européenne, les Européens doivent désormais composer avec le retour d'une administration américaine ouvertement hostile à leurs intérêts et à leur vision du monde. Mais comme le notait Mark Leonard de l'ECFR quelques semaines auparavant, il n'est pas sûr que l'UE soit prête stratégiquement pour faire face aux évolutions profondes du positionnement américain dans le monde.

- Si les leçons du premier mandat Trump n'étaient pas encore bien comprises, le second pourrait s'avérer plus brutal encore.
 - Élu au vote populaire (le premier Républicain depuis Bush en 2004) et vainqueur dans l'ensemble des États dits "clés", la victoire de Trump n'est plus le simple accident d'une trajectoire mal évaluée comme en 2016.
 - Il s'agit d'un mouvement profond, ancré dans une réalité sociale (symboliquement incarnée par cette chanson folk très populaire dont le Grand Continent livre l'analyse).
 - Les démocrates américains - comme une grande partie des élites européennes - semblent s'être laissés complètement déconnecter, comme le souligne cette analyse de Mediapart.
 - Outre une réelle légitimité populaire et institutionnelle, D. Trump et les Républicains disposent en outre du plein contrôle des institutions :
 - le Sénat, potentiellement la Chambre,
 - et la Cour suprême dont il devrait pouvoir consolider la majorité conservatrice avec les prochaines nominations. Ce n'est pas seulement D. Trump que les Européens doivent affronter.
- Ce n'est pas seulement D. Trump que les Européens doivent affronter.
 - C'est une autre Amérique que celle à laquelle ils ont été longtemps habitués.
 - Le vent de l'histoire souffle de plus en plus fort.



EUROPE GÉOPOLITIQUE

CHINE, TARIFS DOUANIERS, CBO

Le consensus de Washington a du plomb dans l'aile. Dans une analyse audacieuse pour le Green European Journal, les économistes Shahin Vallée et Daniel Segoin proposent de réfléchir à un nouveau "consensus de Bruxelles" pour repenser les relations économiques et commerciales à l'heure des rivalités stratégiques globales.

- Le récent rapport de Mario Draghi sur l'avenir de la compétitivité de l'UE illustre parfaitement les défis et les inquiétudes économiques de l'Europe.
 - Face à la concurrence féroce des États-Unis et de la Chine et à un environnement commercial de plus en plus hostile, l'UE repense fondamentalement ses politiques économiques.
 - Comment cela modifiera-t-il la lutte contre le changement climatique et le rôle de l'Europe dans ce domaine ?
- Sur la table depuis déjà plusieurs mois, les États membres ont adopté lors d'un vote décisif du Conseil, ce vendredi 4 octobre 2024, des tarifs douaniers supplémentaires sur les importations de véhicules électriques chinois, en dépit de l'opposition de certains États - notamment l'Allemagne - et de la pression chinoise.
 - Finalement, dix pays ont voté en faveur, cinq contre et douze se sont abstenus.
 - Cette mesure proposée par la Commission européenne, en juin, introduit une surtaxe allant jusqu'à 35,3% venant s'ajouter à la taxe de 10% déjà en vigueur.
- Les États-Unis ont de leur côté augmenté leurs tarifs sur les véhicules électriques chinois dès mai 2024 de 27,5% à 102,5%, mettant la pression sans doute sur la décision de la Commission.
 - Néanmoins, les deux cas sont très différents.
 - Aux États-Unis, la décision est avant tout politique et performative, les véhicules chinois ne pesant que 2% du total des ventes d'automobiles.
 - Ils représentent un quart des ventes sur le continent européen.
- Ce sujet a fait apparaître des positions très divergentes au sein des États membres selon les relations de chacun avec la Chine.
 - Certains États craignent des mesures de rétorsion du géant asiatique en réponse aux tarifs douaniers.
 - En effet, le gouvernement de Xi Jinping n'a pas tardé à répliquer en lançant plusieurs enquêtes antisubventions sur des produits communautaires comme le porc ou les produits laitiers.
 - Le Premier ministre espagnol Pedro Sanchez a par exemple engagé des négociations avec Pékin afin de trouver des solutions bénéfiques pour chacune des parties.
 - En effet, l'Espagne est le principal exportateur de porcs vers la Chine.
 - En plus du porc et des produits laitiers, les vins et les voitures à grosses cylindrées seraient aussi dans le viseur du gouvernement chinois.



ÉTAT DE L'ÉTAT DE DROIT



POPULISMES, LIBRE-CIRCULATION, **TRANS-EUROPE-EXPRESS**

L'espace Schengen va-t-il disparaître? Après l'avoir suggéré, les Pays-Bas vont finalement réintroduire les contrôles à leurs frontières. Véritable réussite de la construction européenne, l'espace de libre circulation des membres d'une communauté politique élargie représente par excellence "l'Europe sans fin" prophétisée par Kraftwerk en 1977.

- C'est l'une des promesses de l'insurrection populiste qui porte les droites radicales au gouvernement, ou aux portes du pouvoir : reprendre le contrôle des frontières.
 - Sous prétexte d'arrêter les flux migratoires, l'Allemagne, l'Autriche et le Danemark, entre autres, ont réimposé les contrôles aux frontières.
 - La France l'a déjà mis en place à plusieurs reprises ces dernières années.
 - Pourtant, les franchissements irréguliers des frontières extérieures de l'UE ont chuté cette année.
 - Frontex, l'agence européenne des frontières, a enregistré une baisse de 42 % d'une année sur l'autre au cours des neuf premiers mois de 2024.
 - Il y a eu une forte augmentation des traversées de la Méditerranée orientale et une forte hausse des tentatives d'entrée dans l'UE via les Canaries (cf. EIH 5/11/23)
 - Mais ces chiffres sont plus qu'annulés - en moyenne - par la forte baisse des traversées terrestres via les Balkans et des traversées maritimes via l'Italie.
- Le retour des frontières dures d'avant Schengen n'est pas encore à l'ordre du jour, mais les effets économiques et sociaux resteront considérables, surtout pour les 2 millions de navetteurs transfrontaliers dans l'UE (selon le dernier rapport d'Eures sur la mobilité de la main-d'œuvre au sein de l'UE).
 - En outre, c'est le sentiment collectif d'être européen qui est en jeu, soulignent certains observateurs comme Eurointelligence.
 - Faisant référence au Brexit, la présence de contrôles aux frontières du Royaume Uni qui n'était pas membre de Schengen aurait ainsi renforcé le sentiment inconscient que le reste de l'UE était étranger.



EUROPE GÉOPOLITIQUE

ÉTATS-UNIS, ALLEMAGNE, POLOGNE, OTAN, UKRAINE

K-141

Les choses vont très mal sur le terrain militaire pour l'Ukraine. Le président ukrainien Volodymyr Zelensky annonçait lundi 11 novembre que cinquante mille soldats russes (et nord-coréens) se pressaient dans la région du Kursk, qu'une contre-offensive ukrainienne cet été avait largement pénétré. Cependant, contrairement à ce que laissait entendre Zelensky, la Russie n'a pas eu besoin de retirer des soldats des zones de combat en Ukraine pour augmenter sa présence dans Kursk, indiquant que la balance penche dangereusement pour l'agresseur ces dernières semaines. Parallèlement, la Russie a effectué pour la première fois depuis août des frappes de missiles sur Kiev, la capitale ukrainienne, marquant une nouvelle escalade du conflit qui pourrait indiquer un regain de confiance de la Russie dans la guerre d'agression qu'elle mène.

- Le terrain politique est plus inquiétant encore, le chancelier allemand Olaf Scholz a eu un entretien téléphonique avec Vladimir Poutine quelques jours après avoir annoncé des élections anticipées consécutivement à l'effondrement de sa coalition.
 - Malgré un communiqué assurant le soutien de l'Allemagne à l'Ukraine, la montée en puissance du parti pro-russe AfD en Allemagne et le délitement du soutien à la coalition de Scholz sont de mauvais augure pour l'Ukraine (cf. EIH 8/9/24 et 8/9/24 bis).
- L'Ukraine pourra tout de même bénéficier du premier soutien financier de l'UE à hauteur de 300 millions d'euros pour des acquisitions conjointes dans le domaine de la défense, annoncé par la Commission européenne le 14 novembre.
 - Un renchérissement après les communications la veille du nouveau secrétaire général de l'OTAN Mark Rutte, l'ancien premier ministre néerlandais, et du Premier ministre polonais Donald Tusk.
 - Les deux hommes ont pu largement parader avec les plus de 4% de budget consacrés à la défense par la Pologne.
 - 4.7% à l'horizon 2025.
- Une obsession des chiffres plutôt que de ce qu'ils achètent qui reflète la nervosité des Européens face au retour de Donald Trump à la Maison Blanche en janvier prochain.
 - Le doute plane toujours sur les intentions de Trump à laisser l'Europe seule face à un agresseur, depuis qu'il a affirmé en février lors d'un rally qu'il laisserait la Russie attaquer les alliés européens de l'OTAN, s'ils ne consacraient pas 2% de leur PIB au budget défense.

Entre temps, la Russie pousse son avantage militaire en lançant une offensive particulièrement destructrice sur les infrastructures énergétiques et les grandes villes sur tout le territoire ukrainien. Une chose est sûre: les tentatives de conciliations, scholziennes ou trumpiennes, alimentent le conflit que la dynamique de paix.



GREEN DEAL

NUCLÉAIRE, DÉCARBONATION, **PATES CARBO**

Les modélisations de la Commission européenne pour l'évolution de la part des renouvelables dans la part du mix énergétique européen inquiètent les partisans du nucléaire. La question se pose pour les objectifs intermédiaires de 2040 sur la route de la neutralité carbone en 2050, l'objectif que s'est fixé l'UE. Dans une série de 3 notes, l'Institut Montaigne interroge la stratégie de décarbonation européenne et formule plusieurs propositions sur le triptyque gouvernance / infrastructure / marché pour mieux concilier approche européenne et spécificités nationales et anticiper les tensions politiques à venir au sein de l'UE.

- Dans le cadre du Green Deal, l'UE s'est fixée pour objectif d'atteindre la neutralité carbone en 2050.
 - Elle a positionné plusieurs points d'étape dont un en 2030 avec dans le viseur l'objectif de réduire les émissions de GES de 55% par rapport à 1990.
 - Afin d'atteindre cet objectif intermédiaire, l'UE a formulé des objectifs complémentaires et notamment sur la part des énergies renouvelables dans l'énergie finale consommée.
 - Cette part est fixée à 42,5% pour 2030 (directive RED III) mais plusieurs pays la jugent difficilement atteignable.
 - La France avait par exemple failli à sa tâche en 2020 avec une part de 19% pour un objectif qui était fixé à 23%.
- L'Institut Montaigne regrette que ne soit pas davantage prise en compte la place des énergies bas carbone non renouvelables (tels que l'énergie nucléaire ou la capture et le stockage du carbone) dans l'approche européenne.
 - La note soutient que l'approche européenne contrevient au principe de neutralité technologique selon lequel l'Union européenne doit laisser aux États membres le choix des modalités pour atteindre les objectifs climatiques.
 - Cela fait craindre à l'Institut Montaigne une montée des tensions politiques.
 - Plusieurs recommandations sont alors formulées dans le but d'apaiser les tensions croissantes entre pays membres et d'atteindre les objectifs de décarbonation, parmi lesquelles :
 - Passer d'une logique d'objectifs en part d'énergie renouvelable dans l'énergie finale à des objectifs de baisse de l'intensité carbone de l'énergie finale.
 - Mieux prendre en compte la neutralité technologique qui est la conséquence directe des principes de subsidiarité et de proportionnalité.
 - Selon ces principes, le droit européen doit définir un cadre d'action qui minimise l'atteinte aux compétences propres de chaque État membre, tout en permettant d'atteindre l'objectif commun, soit la neutralité carbone en 2050.
 - Il faudrait enfin faire évoluer la clé de répartition de l'effort en passant du PIB à l'intensité carbone du PIB.